

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

18

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 20 mars 2017



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. ROZOY

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

**Membres excusés** : M. FAVERJON (pouvoir MME HERVIEU) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. PIAN) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. HELIE (pouvoir MME VANDRIESSE) - Mme ERSCHENS (pouvoir M. CHEVALIER) - M. CAVIN (pouvoir MME DESAUBLIAUX)

**Membres absents** : M. HOUPERT

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### **Structures d'accueil de la Petite Enfance – Divers travaux – Transfert du Relais d'Assistantes Maternelles d'Alembert – Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle – Demandes de subventions**

Madame Avena, au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique d'amélioration d'accueil des enfants, la Ville s'attache à porter ses efforts sur la modernisation des structures de petite enfance. A cet égard, un ensemble de travaux, répartis sur de nombreuses structures, est proposé.

Le programme des travaux envisagé dans les structures petite enfance est le suivant :

- Multi-accueil Tivoli : installation de 3 plans de change (estimation : 21 000 euros TTC)
- Multi-accueil Petit Citeaux : installation d'un plan de change (estimation : 7 000 euros TTC) et modernisation de la salle de change (estimation : 12 000 euros TTC)
- Multi-accueil des Bourroches : changement du revêtement de sol de la salle d'activités et du dortoir (estimation : 15 000 euros TTC)

- Multi-accueil Tivoli : changement du sol du hall d'accueil (estimation : 5 000 euros TTC)
- Halte garderie Balzac : création d'un local poubelles (estimation : 15 000 euros TTC)
- Multi-accueil Delaunay : installation de 2 portes avec oculus (estimation : 5 000 euros TTC)
- Diverses structures : installations de dispositifs d'ouverture de porte à distance (estimation : 20 000 euros TTC)

Par ailleurs, le Relais d'Assistantes Maternelle d'Alembert doit déménager car les bâtiments préfabriqués abritant les locaux actuels vont être démolis. Le transfert de ce service dans les locaux du centre de loisirs et du restaurant scolaire Montmuzard nécessite des travaux adaptatifs dont le montant est estimé à 30 000 € TTC mobilier inclus.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par les services techniques de la Ville de Dijon.

La Ville sollicitera, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour chacune des opérations ci-dessus exposées, notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or.

Je vous demanderai , Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider la réalisation des travaux ci-dessus définis ;
- 2 - adopter le programme des travaux proposé ;
- 3 - arrêter le montant des enveloppes financières prévisionnelles telles qu'indiquées dans la présente délibération ;
- 4 - décider de confier la maîtrise d'œuvre des travaux aux services techniques municipaux;
- 5 - dire que le financement des opérations sera assuré sur les crédits inscrits au budget primitif 2017,
- 6 - solliciter, pour chacun des dossiers exposés dans la présente délibération, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées, notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or ;
- 7 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**